

Séminaire tarifaire ORS

sur le tarif des prestations orthopédiques,
le tarif des fauteuils roulants et le droit des assurances sociales

19/20 octobre 2026 à Baden

(Bâtiment Konnex – Nexus Restaurant)

PROGRAMME

LUNDI 19 OCTOBRE 2026

Module 1	Tarif ASTO
<u>Référent</u> : F. Wallner	Convention collective relative aux prestations de technique orthopédique Le participant connaît les principaux éléments contractuels des prestations de technique orthopédique, de la convention sur les produits finis et de ses dispositions d'application. Tarif et application du tarif Le participant comprend la structure du tarif et apprend à l'appliquer correctement à l'aide d'exemples.
à partir de 08h30	Arrivée / Café
09h15 – 12h15	Début du séminaire tarifaire module 1 10h45 – 11h00 - Pause
12h15 – 13h15	Dîner au restaurant Nexus
13h15 – 18h00	Suite du séminaire tarifaire module 1 15h15 – 15h45 - Pause café

MARDI 20 OCTOBRE 2026

Module 3	Droit des assurances sociales
<u>Référent</u> : D. Leuzinger	Droit des assurances sociales Le participant connaît les assureurs sociaux fédéraux et leurs bases légales. Il sait faire la différence entre la LAA, la LAM, la LAI et la LAMal. Il connaît les fonctions de ces assurances sociales et la place des tarifs dans cet environnement réglementaire.
à partir de 08h30	Arrivée / Café
09h00 – 11h00	Début du séminaire tarifaire module 3
Module 2	Tarif remise de fauteuils roulants
<u>Référents</u> : M. Moser R. von Niederhäusern	Convention tarifaire pour la remise de fauteuils roulants Le participant connaît les principaux éléments du contrat et ses conditions d'exécution. Tarif et application du tarif Le participant comprend la structure du tarif et apprend à l'appliquer correctement.
11h15 – 12h45	Début du séminaire tarifaire module 2
12h45 – 13h45	Dîner au restaurant Nexus
13h45 – 15h15	Suite du séminaire tarifaire module 2

Module 4	Webinaire: Modifications du tarif de l'ASTO et des fauteuils roulants (annulé)
	En raison de l'absence de modifications dans les tarifs ASTO et remise de fauteuils roulants, le module 4 ne se tiendra pas cette année.

ORGANISATION

- Afin de pouvoir accéder aux conventions collectives pendant le séminaire, nous vous recommandons d'apporter une tablette ou un ordinateur portable
- Les séminaires seront traduits simultanément en français
- Pour remplir les conditions contractuelles du **tarif ASTO**, les **modules 1, 2 et 3** doivent être suivis (certificat)
- Pour remplir les conditions **de la convention tarifaire relative aux soins en fauteuil roulant**, il faut suivre les **modules 2 et 3** (certificat).
- Pour la participation aux différents modules, seule une attestation de participation est délivrée (pas de certificat)

Tarif ASTO	1	2	3
Tarif remise de fauteuils roulants		2	3
Coûts	Module 1 Mercredi 19.10.26 Tarif ASTO	Module 2 Jeudi 20.10.26 Tarif remise de fauteuils roulants	Module 3 Jeudi 20.10.26 Droit de l'assurance sociale
Membres d'ORS	CHF 300,00	CHF 200,00	CHF 200,00
pour les non-membres	CHF 450,00	CHF 350,00	CHF 350,00
Crédits	9	4	3

PHOTOS/VIDÉOS

Des photos et des vidéos seront prises lors de cet événement. Ces images peuvent être utilisées pour les relations publiques de l'association (p.ex. site web, LinkedIn).

Si vous ne souhaitez pas que des images de vous soient publiées, vous pouvez le faire savoir avant l'événement en envoyant un e-mail à info@orthorehasuisse.ch.

INSCRIPTION

L'inscription obligatoire se fait en ligne sous:

[Inscription au séminaire tarifaire ORS](#)

Date limite d'inscription : lundi 5 octobre 2026

Il est possible de se désinscrire par écrit au plus tard le 13 octobre 2026, avant la manifestation. Dans ce cas, une participation aux frais de 200,00 CHF sera facturée.

En cas de désinscription après le 13 octobre 2026 avant l'événement ou en cas d'absence, la totalité des frais indiqués dans l'inscription sera facturée.

Würenlos, août 2026